



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 29/07/2026



ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC

DECISION DU MAIRE N°DEC2026-151

Dossier technique amiante, dossier amiante parties privatives des bâtiments et des logements communaux

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil municipal au maire.

CONSIDERANT, la nécessité de réaliser des dossiers techniques amiante pour les bâtiments communaux et des logements communaux en parties privatives.
CONSIDERANT, que la société est sortie première des résultats de la lettre de consultation du 28 avril 2026

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché à la société :

OCNTRON
CBI ESPERTISE
1330 avenue Guillibert de la Lauzière
Europarc de Pichaury -Bât. B5
13290 Aix en Provence

Pour un montant de 53 720€ HT soit 64 464€ TTC

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 21 juillet 2026



le Maire,
Maxime MARCHAND

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTRI1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce dernier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Objet de l'acte d'engagement

■ Objet du marché public

DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE, DOSSIER AMIANTE PARTIES PRIVATIVES

■ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. ☒ à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;
☐ au lot n°..... ou aux lots n°..... du marché public (en cas d'allotissement) ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

2. ☒ à l'offre de base ;
☐ à la variante suivante :

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

3. ☐ avec les prestations supplémentaires suivantes :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

(Cocher les cases correspondantes.)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

☒ CCATP

☒ CCAG PI (dernière version en vigueur)

☐ Autres :

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☒ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

☐ engage la société sur la base de son offre ;

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

OCENTROL
1330 Av. Guilibert de la Lauzière - Europarc de Pichaur - Bât. B5 -13290 Aix-en-Provence |
N°SIREN : 750145393 |

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes² :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

☐ Montant TTC⁴ :

² Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

Montant	TTC	arrêté	en	Envoyé en préfecture le 28/07/2026	à :
.....				Reçu en préfecture le 28/07/2026	
Montant	TTC	arrêté	en	Publié le 29/07/2026	à :
.....				ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC	

OU

☒ aux prix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document. (devis)

Conformément au CCAG PI chaque mission / phase peut faire l'objet d'un paiement (acompte) spécifique.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition
(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le 29/07/2026
ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☒ solidaire

B3 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

■ Nom de l'établissement bancaire :

■ Numéro de compte :

B4 - Avance ([article R. 2191-3](#) ou [article R. 2391-1](#) du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☒ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché public

La durée d'exécution du marché public est de 10mois a compter de :
(Cocher la case correspondante.)

- ☒ la date de notification du marché public ;
☐ la date de notification de l'ordre de service ;
☐ la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : ☒ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions :
- Durée des reconductions :

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ARIFA Marc, Président	Aix en Provence, Le 24/06/2026	CBI EXPERTISE - OCONTROL 1330 Av. Guilibert de la Lauzière Europarc de Pichaury 841. 85 - 13350 Aix-en-Provence Siret: 750 145 393 00039 Marc ARIFA, Président

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire article R. 2342-12 du code de la commande publique :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 29/07/2026

ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC

Berser
Levraut

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

■ Désignation de l'acheteur

Commune de Sausset les pins
Hôtel de Ville
Place des droits de l'homme
13960 SAUSSET-LES-PINS

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

M. Maxime MARCHAND, Maire de Sausset les Pins.

Le Maire Maxime
Marchand

A : Sausset, le 10/6/26



Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)

DEVIS N° DE2026/2556	Date : 28/04/2026
CBI EXPERTISE 1330 Av. Guilibert de la Lauzière - Europarc de Pichaury - Bât. B5, 13290 Aix en Provence Tél. : 04 42 16 34 69 / E-mail : contact@ocontrol.fr SIRET : 750 145 393 000 39 Police d'assurance : ... Allianz Eurocourtage 80810386 Code APE : 7120B Capital social : 5000 €	

Ville de Sausset les Pins
Place des droits de l'homme
13960 SAUSSET LES PINS

Devis valable 1 mois correspondant au(x) dossier(s) : **26/OC/0166**

Prévue le	Immeuble bâti à visiter
28/04/2026	Ville de Sausset les Pins -DTA - DAPP Pl. des Droits de l'Homme 13960 SAUSSET LES PINS

Prestations réalisées : Dossier Technique Amiante, Dossier amiante Parties Privatives

Référence	Désignation	P Unit € HT	Taux TVA	Quant.	Montant € HT	Montant TVA	Montant € TTC
DTA (Dossier Technique Amiante) - DAPP (Diagnostic Amiante des parties Privatives)							
1 - F-DTA	Forfait Création du Dossier Technique Amiante (DTA) Liste A et B ; Norme 46 020 d'aout 2017 - Visites techniques de reconnaissances sites (accès, sécurité, procédures internes) - Repérages amiante (2 opérateurs techniques Amiante avec mention par site) - Rédactions de rapports liste A et B + fiche récapitulative) - Déplacements (27 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	34 000,00	20	1	34 000,00	6 800,00	40 800,00
2 - F-DAPP	Forfait Création du Diagnostic Amiante des parties Privatives (DAPP) Liste A ; Norme 46 020 d'aout 2017 - Visites techniques de reconnaissances sites (accès, sécurité, procédures internes) - Repérages amiante (2 opérateurs techniques Amiante avec mention par site) - Rédactions de rapports liste A - Déplacements (22 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	6 200,00	20	1	6 200,00	1 240,00	7 440,00
AE-MOLP	- Analyses Amiante en laboratoire agréée Cofrac par couche (MOLP)	9,00	20	30	270,00	54,00	324,00
AE-MET	- Analyses Amiante en laboratoire agréée Cofrac par couche (META/MOLP)	46,50	20	120	5 580,00	1 116,00	6 696,00



Visite Technique de Reconnaissance							
VTR-A-B-DTA	Visite Technique de Reconnaissance des sites "DTA" (27 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	70,00	20	27	1 890,00	378,00	2 268,00
VTR-A-B-DAPP	Visite Technique de Reconnaissance des sites "DAPP" (22 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	70,00	20	22	1 540,00	308,00	1 848,00
Plans – Croquis « Multi Bâtiments – Multi sites»							
PLC-V-B-DTA	Réalisation de Plans-Croquis des Bâtiments "DTA" et extérieurs voirie-parking-jardin (27 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	100,00	20	27	2 700,00	540,00	3 240,00
PLC-V-B-DAPP	Réalisation de Plans-Croquis des Logements "DAPP" (22 sites répartis sur la commune de Sausset-Les-Pins)	70,00	20	22	1 540,00	308,00	1 848,00

Total HT	53 720,00 €
Détail TVA	TVA 20% : 10 744 €
Total TVA	10 744,00 €
Total TTC	64 464,00 €

PRIX UNITAIRES (Actualisation devis après exécution missions sur site)							
Ref	Désignation	P Unité € HT	Taux TVA	Qua nt.	Montant € HT	Montan t TVA	Montant € TTC
AE-MOLP	Analyses Amiante en laboratoire par couche (MOLP)	9,00	20	1	9,00	1,80	10,80
AE-MET	Analyses Amiante en laboratoire par couche (META)	46,50	20	1	46,50	9,30	55,80
CT-A	Contre visite à réaliser (Incohérence de résultat, locaux fermés, non accessibles, encombrés...)	280,00	20	1	280,00	56,00	336,00

« INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A L'OFFRE »

- Le prix global pourra être actualisé si besoin à l'issue de l'exécution des missions réalisées :
- La Zone de repérage de la partie privative du site devra être précisée (extérieurs, jardins, abris...)
- L'offre intègre les quantités d'analyses prévisionnelles en accord avec le Maître d'ouvrage
- Interventions préconisées le week-end en milieu non occupés (astreinte à disposition si nécessité)

« INFORMATIONS DEVIS ET REGLEMENT »

- Validité de l'offre : 1 mois
- Règlement : à réception de facture
- Règlement par virement bancaire : **IBAN** : FR76 1131 5000 0108 0063 9161 967 - **BIC** : C E P A F R P P 1 3 1

CBI EXPERTISE - OCONTROL
1330 Av. Guilibert de la Lauzière
Europarc de Pichaury
Bât. B5 - 13290 Aix-en-Provence
Siret : 750 145 393 00039

Marc ARIFA, Président



Bon pour accord du devis

Date et signature (du donneur d'ordre/maître d'ouvrage)



Le Maire Monsieur Berchard
le 19/5/26

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 29/07/2026



ID : 013-211301049-20260721-DEC2026_151-CC